



Aide-mémoire

Déclarations d'impôts 2020

1. IMPORTANT !

<input type="checkbox"/>	Avis de cotisation fédéral et provincial
--------------------------	--

2. REVENUS

<input type="checkbox"/>	Revenus d'emploi - tous les feuillets T4 et Relevés 1
<input type="checkbox"/>	Tout autre feuillet - T3, T5, T4A, T4RSP, T4RIF, Relevés 2 et 3, etc.
<input type="checkbox"/>	Assurance-emploi - T4E
<input type="checkbox"/>	Sécurité de la vieillesse (SV) - T4OAS
<input type="checkbox"/>	Régie des rentes du Québec (RRQ) ou Régime de pension du Canada (RPC) - T4AP
<input type="checkbox"/>	Frais de garde anticipés et frais anticipés pour maintien à domicile d'une personne âgée - Relevé 19

3. REÇUS

<input type="checkbox"/>	Cotisations REER
<input type="checkbox"/>	Cotisations professionnelles ou syndicales
<input type="checkbox"/>	Frais médicaux et dentaires (non remboursés par une assurance)
<input type="checkbox"/>	Frais de scolarité - T2202A et Relevés 8
<input type="checkbox"/>	Frais d'intérêts payés sur un prêt étudiant
<input type="checkbox"/>	Dons de bienfaisance
<input type="checkbox"/>	Contributions politiques
<input type="checkbox"/>	Frais de garde d'enfants
<input type="checkbox"/>	Activités physiques, artistiques et culturelles des enfants (moins de 18 ans)
<input type="checkbox"/>	Acomptes provisionnels payés à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et à l'Agence du revenu du Québec (ARQ)
<input type="checkbox"/>	Renseignements sur l'occupation d'un logement - Relevé 31 (si vous êtes locataire)
<input type="checkbox"/>	Compte de taxes municipales (si vous êtes propriétaire) pour le crédit de solidarité

4. AUTRES

<input type="checkbox"/>	Vente de la résidence principale en 2018 : fournir l'année d'achat et le prix de vente
<input type="checkbox"/>	Reçus admissibles pour crédit d'impôt à domicile des aînés de 70 ans et plus (service de déneigement, entretien ménager, etc) s'il y a lieu*
<input type="checkbox"/>	Revenus et dépenses pour revenus locatifs s'il y a lieu*
<input type="checkbox"/>	Revenus et dépenses pour travailleurs autonomes s'il y a lieu*
<input type="checkbox"/>	Dépenses d'emploi s'il y a lieu, avec déclaration des conditions de travail - T2200 et TP64.3
<input type="checkbox"/>	Tout autre document que vous jugez pertinent

*Contactez-nous pour plus d'informations

5. COVID-19 – REVENUS ET REÇUS SPECIAUX

<input type="checkbox"/>	Revenus de PCU, PCRE et/ou PCUE – feuillet T4A et Relevé 1
<input type="checkbox"/>	<p>Dépenses liées au télétravail en raison de la COVID-19 :</p> <p>Méthode simplifiée (400\$ max déductible – 2\$ par jour travaillé jusqu'à 200 jours max)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ T2200S signé de l'employeur facultatif <p>OU</p> <p>Méthode détaillée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ T2200S et TP-64.3 signés de l'employeur ▪ Inclure les dépenses d'emploi admissibles – Pour les détails, cliquez sur le lien suivant : Formulaire des dépenses admissibles <p>Si vous n'êtes pas certain de quelle méthode utiliser, vous pouvez consulter l'outil créé par Revenu Québec pour faire la comparaison des deux et choisir la méthode la plus avantageuse : Outil de calcul - comparaison de méthodes simplifiées et détaillées</p>

Pour utiliser nos services de préparation d'impôts, voici la marche à suivre :

Étant un service essentiel, nous sommes disposés à vous voir en personne si les façons sans contact ne conviennent pas à vos besoins, nous avons mis en place des procédures sécuritaires. Par contre, il est important de prendre RV à l'avance en nous contactant par téléphone 819-243-0433, courriel info@simplicitefinanciere.ca ou message via notre page facebook <https://www.facebook.com/simplicitefinanciere>.

Voici les différentes façons de nous laisser vos documents d'impôt sans contact :

- Vous pouvez laisser vos documents dans la boîte sécurisée prévue à cet effet installée près de la porte arrière de l'édifice à l'extérieur.
- Vous pouvez nous envoyer vos documents par courriel (idéalement sécurisé) à info@simplicitefinanciere.ca

Merci de votre confiance!